

Introduction

Est-il bien raisonnable de consacrer un nouvel essai à l'œuvre de Michel Foucault, plus de quatre décennies après sa mort, alors que les rayons des bibliothèques de France, des États-Unis et de bien d'autres pays regorgent de nombreux volumes? Qui plus est, un ouvrage sur « sa pensée politique » s'ajoutant aux ouvrages traitant déjà en partie du sujet¹? Au-delà de ressorts personnels, pour ne pas dire intimes, quatre propositions pourraient *a priori* justifier l'entreprise.

- La dimension novatrice, quelque peu expérimentale, et certainement très atypique de cette « œuvre » et, par conséquent, sa capacité à stimuler aujourd'hui encore la recherche dans les sciences humaines et sociales nécessite d'être rappelée pour ne pas s'estomper derrière le caractère apolo-gétique, clos sur eux-mêmes, des commentaires qui risquent d'en dissiper la fécondité heuristique.
- Indisciplinée, académiquement inclassable, cette pensée bouscule les lois de nombreux espaces de production et de reproduction du savoir, notamment celui de l'histoire des idées et de la théorie politique; c'est ce qui explique le paradoxe d'une réception qui fait de Michel Foucault un auteur souvent cité mais quelque peu inaudible dans la plupart de ces espaces².
- Composite, « l'œuvre », c'est-à-dire la diversité de livres, d'articles, de conférences et de cours dont on dispose, s'ordonne à une trame « politique » pour mettre en intelligibilité les objets successivement problématisés, soulevant l'équivocité de cette référence à la « politique ».
- Enfin, la multiplication des propos malveillants émanant de polémistes et de professionnels du truisme invite à souligner l'exigence du travail de la pensée, son irréductibilité à tout dogme et à toute certitude, sans pour autant en méconnaître les limites, les tâtonnements et les apories; elle invite aussi à saisir l'intérêt d'une pensée qui puise une partie de sa force dans une époque, aujourd'hui éloignée, où il paraissait nécessaire de penser différemment, de dépayser le regard porté sur l'homme et sur la société, de restituer à la réalité sa part d'étrangeté et de merveilleux.

1. Cf. IRRERA O. et VACCARO S., *La pensée politique de Foucault*, Paris, Kimé, 2017, et TERREL J., *Politiques de Foucault*, Paris, Presses universitaires de France, 2010.

2. Il existe évidemment des exceptions, cf. SKORNICKI A., *La grande soif de l'État. Michel Foucault avec les sciences sociales*, Paris, Les prairies ordinaires, 2015.

Par l'expression « pensée politique », s'agit-il par conséquent de désigner exclusivement les analyses que Michel Foucault consacra à la raison d'État, au libéralisme, à l'enfermement, à la population et, plus généralement, à la gouvernementalité, c'est-à-dire à un ensemble d'objets et de concepts qui relèvent du domaine des sciences politiques et de la philosophie politique? Ou bien, s'agit-il de suggérer l'existence d'un mode de pensée, d'une manière spécifique d'élaborer des problématiques de recherche pour questionner des objets aussi divers que la folie, la médecine, les sciences humaines, la prison, la sexualité, l'éthique, etc., qui serait « politique » indépendamment de la nature même de ces derniers ou, plus prosaïquement, des classements en usage dans le monde académique? En d'autres termes, s'agit-il d'une pensée de la politique, au sens d'une réflexion sur des questions d'ordre politique, ou alors d'une pensée qui, en regard du découpage des phénomènes qu'elle sélectionne, des catégories qu'elle mobilise et des modes d'interprétation qu'elle engage, privilégierait une vision et une conception « politique » de la réalité humaine? Dès lors, n'encourt-on pas le risque de faire embastiller définitivement le travail de Michel Foucault dans le « tout est politique », stigmate indélébile d'une époque révolue?

Rappelons d'abord qu'il s'agissait d'une position théorique énoncée et assumée comme telle : « Tout rapport de force implique à chaque moment une relation de pouvoir [...], et chaque relation de pouvoir renvoie, comme à son effet mais aussi comme à sa condition de possibilité, à un champ politique dont elle fait partie. Dire "tout est politique", c'est dire cette omniprésence des rapports de force et leur immanence à un champ politique³. » Faut-il saisir cette thèse comme l'expression d'une perception paranoïaque de la vie en société et comme le reflet d'une mode dépassée à laquelle il faudrait à présent tourner le dos? Ne faut-il pas davantage considérer qu'elle opère un ébranlement de la connaissance conduisant à réinterroger le statut de la vérité et les découpages habituellement opérés dans le domaine du savoir? Ne devrait-on pas en pondérer la nouveauté et la radicalité à la lumière de ce qu'enseignait déjà bien avant lui Durkheim⁴ quand il faisait prévaloir le lien social comme principe d'intelligibilité de l'ordre social et indistinctement politique?

N'en déplaise par conséquent à ceux qui considéreront que cette extension du domaine « politique » à tous les aspects de la vie sociale comme de la vie privée⁵ relève d'une mode, aujourd'hui dépassée, et à ceux qui considéreront qu'il s'agit d'une incongruité académique, cette prise de position théorique a valeur d'axiome. Répondre aux questions précédemment soulevées revient dès lors à assumer cette thèse : la pensée de Michel Foucault supporte le qualificatif de « politique » non pas uniquement en référence à la nature des objets et des thèmes qu'elle a investis, mais parce qu'elle les a appréhendés à partir des logiques

3. DE III, p. 233. Afin d'alléger les notes de bas de page tout au long de l'ouvrage, les écrits de Michel Foucault ne sont pas cités intégralement mais à l'aide d'un codage composé des initiales de l'ouvrage cité. Le lecteur pourra se reporter à la bibliographie pour saisir ce référencement.

4. DURKHEIM É., *Leçons de sociologie* [1890-1900], Paris, Presses universitaires de France, 2015, p. 134.

5. DE II, p. 428.

« politiques » qui les sous-tendent, et leur ont conféré un relief ordonné parce que contraint. Cette rupture à l'égard du réalisme qui, le plus souvent, conduit à résumer la politique à une région du social ou, pour être plus précis, aux seuls acteurs et institutions, catégorisés comme « politiques », neutralise le risque de reproduire les découpages du sens commun et, plus grave, de renforcer un ensemble de préjugés induisant une vision erronée de la réalité du pouvoir et de sa distribution au sein de la société par un effet de focalisation sur ces mêmes institutions et ces mêmes acteurs. Elle constitue sans nul doute un des apports majeurs du travail de Michel Foucault dans l'ordre de la connaissance, de la compréhension du monde social et de nous-même. Mais pour prendre pleinement la mesure de cette rupture et de ses implications, il importe d'examiner quatre propositions complémentaires.

Quatre propositions

Première proposition. Cette rupture a tout d'abord contribué à étendre singulièrement le champ de l'analyse politique et de la pensée critique au-delà de son territoire habituel ; celle-ci a dès lors intégré des objets qui, telles la maladie mentale ou la sexualité, ne faisaient historiquement pas partie du domaine des études politiques. Ces objets n'étaient pas considérés par tous ceux qui, dans le domaine des sciences humaines et sociales, les étudiaient, comme ayant une dimension politique particulièrement prononcée ou étant susceptibles d'être problématisés en ces termes. Il est cependant une condition à remplir sans laquelle toute tentative d'intégration de ces objets dans le champ de l'analyse politique s'avère un pari risqué, susceptible de basculer dans la caricature : montrer qu'ils répondent à un certain nombre de déterminations d'ordre politique et, en conséquence, démontrer que l'intelligibilité de ceux-ci, leur compréhension, requiert une telle forme d'objectivation.

Deuxième proposition complémentaire. La politique fonctionne dans cette perspective comme un opérateur critique de dénaturalisation de nombreux objets qui se présentent sous les traits massifs d'une nécessité sociale et/ou psychologique inconditionnée. Dans *Surveiller et punir*, Michel Foucault s'était attaché à montrer en quoi la prison n'est pas, et n'a d'ailleurs jamais été, une nécessité indépassable, une forme quasi universelle de punition, un outil parfaitement rationnel dont toute société devrait se pourvoir afin de réduire la délinquance et de se prémunir contre d'éventuels crimes. L'analyse historique révèle en effet que, longtemps, la prison fut une forme relativement marginale de punition et que sa généralisation et son extension sociale à l'orée de l'ère capitaliste ont de fait correspondu à des nécessités multiples en relation avec l'accroissement de la production de richesses (biens matériels, mais aussi outils de production), la constitution d'un prolétariat urbain et, surtout, l'instauration d'une gestion différentielle des illégalismes sur laquelle la bourgeoisie a pu appuyer sa domination. L'analyse de la sexualité telle que Michel Foucault la développa dans les années 1970, notamment dans

La volonté de savoir, obéissait au même principe de dénaturalisation⁶ : si celle-ci nous paraît toucher au plus intime de notre être, c'est-à-dire à notre vérité de sujet désirant, à ce qui fait ce que nous sommes, elle n'est pas pour autant une réalité naturelle et inconditionnée qui échapperait à toute détermination, à toute forme de régulation sociale de nos conduites, à toute action normalisatrice portant sur le rapport à notre propre corps et, au travers de ce rapport, à ce que l'on perçoit et vit comme « notre identité ». Opérateur critique de distanciation, ce prisme « politique » permet donc de ressaisir la part d'arbitraire et de contingence qui préside à la définition de ce qui se présente, à nos yeux, comme des objets naturels et, en conséquence, inconditionnés. Ce genre d'opération de dénaturalisation conduit à assigner une signification politique à des objets qui en étaient jusqu'alors dépourvus et qui, dès lors, entrent dans le champ de l'analyse mais aussi, par répercussions, dans celui de potentielles formes de contestation et de luttes. Ainsi perçoit-on en quoi cette opération est la condition de possibilité d'une connaissance des phénomènes qui s'y rapportent. C'est en effet à partir du moment où ces objets s'avèrent résulter de rapports de force, de luttes, de nécessités stratégiques qui déterminent leur être, qu'ils intègrent le champ de l'analyse politique et que, parallèlement, peuvent se déployer des formes réfléchies de résistances et d'insoumission à l'encontre de la part d'arbitraire qu'ils comportent, et qui finit par les faire apparaître comme intolérables. Renversement par conséquent du postulat de la neutralité : pour accéder à la connaissance, il faut entrer dans la bataille, non pour imposer des valeurs, mais pour ébranler celles qui prévalent, pour déchirer le voile d'évidence qui les entoure.

Troisième proposition. Toute forme de gouvernement, toute forme d'action coercitive réfléchie présuppose et requiert des éléments de savoir et une forme de connaissance plus ou moins élaborée sur lesquels elle s'articule et qui, en retour, lui confère sa rationalité. Dès lors, les analyses doivent porter leur attention sur les implications pratiques des savoirs, les effets de rationalisation dont ils sont susceptibles d'être les vecteurs. Cette nécessité explique l'importance que Michel Foucault accordait à des savoirs tels que la statistique, la criminologie, l'économie politique, la psychiatrie, la médecine... dans la mesure où, plus que d'autres, ceux-ci sont portés par des stratégies qui orientent leur développement, s'accompagnent d'effets de pouvoir et s'avèrent constitutifs de champs de pratiques. Et, sous ce jour, la politique n'est plus seulement l'objet d'un savoir, ni simplement un prisme ou un mode d'objectivation à partir duquel il serait possible de saisir et de pénétrer la rationalité de certains phénomènes. Elle s'élève à la dignité d'un transcendantal dans la mesure où les savoirs, les sciences humaines et les sciences sociales en particulier, s'avèrent dans leur visée comme dans leur contenu positif, politiquement prédéterminés. Toute réflexion critique sur les conditions de possibilité de la connaissance se doit d'intégrer le fait que le savoir ne se développe qu'en réponse à des enjeux pratiques et à des nécessités stratégiques et qu'il est,

6. ... dont il faut dire qu'elle a inspiré de très nombreux travaux qu'il serait bien difficile de citer exhaustivement, notamment dans le domaine des études de genre.

pour cette raison, en soi porteur d'effets de pouvoir. La politique devient à la fois condition de la connaissance et, simultanément, objet de savoir.

Quatrième et dernière proposition. Ce qui fait la force et l'intérêt d'une telle pensée, c'est aussi sa capacité à appréhender politiquement (c'est-à-dire à partir d'une perspective et selon un mode de connaissance spécifique) des objets dits « politiques », du moins identifiés comme tels, à partir d'une quadruple récusation :

- récusation de l'essentialisme juridique qui, premièrement, limite l'analyse du pouvoir à ce que les catégories juridiques, héritage d'un temps où il s'agissait de faire advenir l'État, imposent *a priori* comme découpage et, deuxièmement, fait prévaloir un schéma formel et pyramidal de répartition du pouvoir au sein de la société, particulièrement inadéquat pour en saisir la réalité, mais largement diffusé, y compris dans la pensée marxiste, héritière sur ce point de l'hégélianisme ;
- récusation de l'économisme, libéral comme marxiste⁷ car, dans un cas, le pouvoir se résume à être un objet d'appropriation et d'échange pour prendre, dans le cadre de la théorie classique, la forme d'un contrat fondateur de l'ordre politique et, dans l'autre, l'économie est érigée en principe universel d'explication de la domination au point d'occulter la réalité du pouvoir tel qu'il s'exerce et tel qu'il conditionne cette même activité économique ;
- mais aussi récusation du réalisme sociologique qui, s'accordant avec les catégories du droit, tend à ne reconnaître de réalité politique qu'au titre de région particulière du social, sous la forme d'institutions, d'espaces, de champs désignés comme tels ;
- récusation enfin, de l'idéalisme philosophique qui, au mépris de la réalité, porte à spéculer sur des modèles ou sur des constructions normatives, projetant ainsi sur le monde des fantômes qui ne contribuent guère à sa compréhension.

En ce sens, ce que Michel Foucault aura imposé, ce ne sont pas des réponses attendues à des questions éculées, mais une nouvelle manière de penser, en rupture avec ce que véhicule de métaphysique toute philosophie politique qui prétendrait s'émanciper des luttes, des rapports sociaux, des pratiques sociales et de la conjoncture pour ne méditer que les mystères du lien social, les principes de la justice et les questions relatives à l'essence de l'être-en-société. Ainsi, les analyses se déplacent-elles de l'État et des institutions politiques, tels qu'ils sont définis en droit et tels que la sociologie politique les appréhende, vers le gouvernement des hommes au sens des formes d'action sur et dans la société ainsi que des pouvoirs qui traversent et structurent les rapports en son sein, sans être nécessairement en rapport direct avec ces institutions qui n'en sont souvent que les éléments les plus apparents, dépourvus d'une grande partie de la puissance dont on les investit imaginativement.

7. CCF 76, p. 14-15.

Un exposé en trois temps

Pour expliciter cette thèse et les propositions qui en découlent, l'ouvrage se décompose en trois parties.

Dans un premier temps, c'est ce mode de pensée politique qui sera explicité, à la fois pour montrer qu'il embrasse la plupart des travaux entrepris par Michel Foucault mais aussi pour prendre la mesure du scandale que constitue une histoire politique de la Vérité. Hérésie philosophique, l'entreprise prétend modifier rien moins que la définition du rapport au savoir et à la connaissance. Ses résonances s'étendent par conséquent bien au-delà de ce seul espace académique.

Dans un deuxième temps, ce sont ce que Michel Foucault désignait lui-même comme « des analytiques du pouvoir » qui font l'objet du propos. Ces « analytiques » caractérisent ce que l'on pourrait appeler « le positivisme » de Michel Foucault à la condition de préciser immédiatement qu'il s'ordonne à une visée critique. S'il ambitionne effectivement de produire de la connaissance, c'est d'une connaissance critique, d'une connaissance réflexive, d'une connaissance seconde prenant comme objet des savoirs préexistants et leurs implications, que vise ce positivisme atypique. Connaître par conséquent, connaître de manière rigoureuse, mais connaître contre une connaissance première, contre une connaissance pratique, contre une connaissance engagée dans des formes de rationalisation et, par conséquence, contre une méconnaissance de ce qu'implique le fait même de connaître.

Dans un troisième et dernier temps, on se propose d'investir un aspect relativement moins connu de la pensée politique de Michel Foucault pour la simple raison qu'il relève principalement de son enseignement au Collège de France. Il concerne sa généalogie de l'État et recouvre des thèmes tels que le libéralisme et la raison d'État et, surtout, ce que Michel Foucault appelait « la gouvernementalité », le conduisant à réinvestir l'éthique comme politique de soi. Ce travail a contribué au renouvellement de pans entiers de la philosophie politique par la mise en lumière d'auteurs et d'objets peu étudiés et, surtout, par l'émergence d'un modèle d'investigation à la fois « archéologique », « généalogique » et « stratégique », irréductible à l'exégèse académique des textes consacrés. Il aura ainsi contribué à dépoussiérer la philosophie politique, à s'émanciper de la problématique de la domination, à renouveler l'appréhension de l'État, en dissipant les illusions substantialistes qui conduisent à en réifier la réalité et à laisser échapper sa double dimension nominale (symbolique) et dynamique (en un sens aristotélicien).

Ce parcours en trois temps vise à mettre en lumière et en valeur les potentialités du legs foucauldien même s'il faut reconnaître que « l'œuvre » revêt à présent la patine de l'histoire. Les années 1960 et 1970 s'éloignent de nous ou, si l'on préfère, nous nous éloignons d'elles, théoriquement et socialement, plus d'ailleurs qu'on ne l'imagine parfois. La cécité du temps nous conduit à préférer l'anachronisme à la reconnaissance du travail de la différence historique. De nombreux textes nécessitent d'être recontextualisés. Les usages, les interprétations, les références

intéressées mais aussi les critiques formulées à son encontre forment comme une couche de sédiments qui empêchent de renouer avec ce qu'il pouvait y avoir de novateur et, comme on essaiera de le montrer, ce qui demeure novateur. Et le lecteur finit par éprouver le sentiment que Michel Foucault avançait dans une forêt sans carte bien précise, cherchant à entrevoir quelques clairières, avec comme seule boussole la jouissance du dépaysement érudit.

Enfin, il reste à dire que l'ouvrage résulte d'un projet de thèse, esquissé il y a plus de trente ans⁸. Ce projet dont il restait de nombreuses annotations et quelques ébauches demeura plusieurs décennies durant au fond de quelques tiroirs (informatiques) jusqu'à ce que les circonstances et l'humeur de l'auteur ne le décident à relancer l'entreprise. Les transformations du contexte de réception au fil de ces trois décennies font étrangement apparaître les dits et écrits foucaultiens comme étant à la fois pleinement actuels, parce qu'ils nourrissent et stimulent toujours la réflexion avec la même force, et passés au sens où leur compréhension requiert à présent une forme plus conséquente de contextualisation. Inactualité par conséquent d'une pensée dont l'actualité renaît au fil des événements...

Mais comment lire Foucault aujourd'hui ?

Le lecteur de la fin des années 1980 et du début des années 1990 disposait des ouvrages de Michel Foucault, de ses articles, de quelques textes au statut plus incertain (transcriptions de conférences, entretiens...). Aujourd'hui, en plus de ces matériaux fondateurs, le lecteur dispose de la totalité des cours du Collège de France, d'une édition savante de ses « dits et (de ses) écrits », mais aussi de manuscrits posthumes, de cours universitaires antérieurs à la période du Collège de France ainsi que de transcriptions de conférences. Faut-il accorder la même attention et la même valeur à toutes ces sources ? La réponse est évidemment négative, non pas en raison d'une sorte de fidélité aux souhaits exprimés par Michel Foucault de ne pas voir se développer un commerce posthume de brouillons et de fragments inachevés mais parce que ces éléments rattachés à « l'œuvre » n'ont pas été produits par le même auteur ! Ne nous trompons pas : Michel Foucault, auteur de *Surveiller et punir*, n'est pas l'enseignant s'adressant à un public d'étudiants clermontois une décennie plus tôt, et moins encore celui qui, plus de deux décennies plus tôt, écrivait *Maladie mentale et personnalité*. Il n'est pas bien difficile de mesurer à quel point celui qui écrit ou celui qui s'énonce en s'adressant à un public déterminé ne le fait qu'à partir de ce destinataire ou, pour le dire autrement, que sa position d'énonciateur et de sujet dans l'ordre du discours n'a rien d'un invariant inconditionné et ne s'adosse pas à une immuable substance pensante. Principe de réalité, horizon contraignant d'interprétation du

8. Outre la lecture de quelques écrits éclairants sur Michel Foucault, l'auteur doit à Pierre Macherey de l'avoir aiguillé sur la piste des cours du Collège de France qui, à cette époque, c'est-à-dire au début des années 1990, étaient inédits et ne pouvaient être consultés que sous la forme d'enregistrements audio, déposés à la bibliothèque du Saulchoir. Qu'il trouve ici avec quelques années ou, plutôt, quelques décennies de retard l'expression de notre reconnaissance.

discours, ce destinataire est ce qui tient lieu de véritable sujet du discours, car il participe de manière déterminante à sa production. Si l'on suit les préceptes de sa leçon inaugurale *L'ordre du discours*, Michel Foucault n'est pas « un auteur » mais celui par qui le discours, à la fois rapport social et relation symbolique, advient. Comme l'indiquait Roland Barthes dont Michel Foucault fut intellectuellement le complice sur ce thème : « la naissance du lecteur doit se payer de la mort de l'auteur⁹ ». Et à n'en pas douter, Michel Foucault fut un lecteur exceptionnel, s'énonçant à partir d'improbables places stratégiques garantes de ses règnes successifs sur le signifiant.

Qu'en déduire ? Si la totalité des productions regroupées sous la dénomination « Foucault » mérite attention, il importe de ne pas leur attribuer la même valeur, ni le même statut. Il n'y en a pas de meilleures ou de moins bonnes, d'essentielles et d'inessentielles, mais elles ne disent pas la même chose. Ce serait d'ailleurs ne rien comprendre à ce qu'est le discours que d'y voir contradiction ou incohérence. Au lecteur contemporain d'apprécier ces productions sans oublier de les manipuler avec la prudence qu'il convient en sachant ce qu'elles sont : non pas les œuvres d'un Auteur régnant sur un ensemble hétéroclite de signifiants ordonnés selon sa seule et souveraine intentionnalité mais des interventions conjoncturelles d'inégales importances dialoguant avec des publics disparates, érudits et militants, étudiants et savants.

Ce rappel conduit à préciser et à justifier deux partis pris. Les analyses proposées au fil de l'ouvrage mobilisent fortement les ouvrages de Michel Foucault, mais aussi les articles et les communications publiques qui les ont accompagnés ; ces « dits et écrits » les prolongent, les complètent, les explicitent au point de former une sorte de continuum discursif malgré les différences de postures énonciatrices de celui qui tient discours. Les analyses mobilisent par conséquent indistinctement toutes ces sources. Pour les cours et les textes posthumes, l'appréciation et le positionnement se compliquent. Car, au sein même de l'édition des cours, il paraît nécessaire de différencier les cours du Collège de France qui relèvent davantage d'un travail de séminaire public dans lequel le chercheur présente le produit de sa propre recherche avant publication, des cours académiques qui relèvent d'un travail pédagogique plus routinier dans lequel l'enseignant, même s'il se singularise par son expression, se préoccupe davantage de la vulgarisation de savoirs attendus dont il se sent plus ou moins solidaire et dont il ne revendique nullement la paternité. C'est dire qu'autant les cours du Collège de France donnent à voir le laboratoire foucauldien, autant les autres cours universitaires paraissent relever d'exercices plus académiques, plus didactiques, plus éloignés de ce fait du travail de recherche et de ce qu'il faut bien appeler l'auteur « Michel Foucault ». De la même manière, tous les manuscrits posthumes supposent de ne jamais oublier que, soit ils étaient, en l'état, jugés insatisfaisants pour être publiés, soit ils n'avaient pas vocation à l'être. Ces considérations dictent l'appréhension des différentes sources mobilisées au fil de l'ouvrage.

9. BARTHES R., « La mort de l'auteur » [1968], *Le bruissement de la langue*, Paris, Éditions du Seuil, 1984.

Mais il est une difficulté plus substantielle à laquelle se heurte celui qui prétend saisir la vérité de la pensée de Michel Foucault pour la restituer telle une figure figée. C'est qu'une telle vérité n'existe guère, si ce n'est comme une illusion partagée par l'exégète et par celui qui en suit la démonstration, espérant saisir cet insaisissable objet, ce point de fuite à jamais fuyant. Les livres de Michel Foucault et, plus encore, ses cours s'appréhendent à la fois comme des chantiers de la recherche et des scènes de la pensée. Des premiers, ils conservent et assument un caractère empirique, parfois tâtonnant, volontairement inachevé ; des secondes, ils assument l'événementialité. C'est dire qu'il faut s'attacher à des intuitions, suivre des fils directeurs qui s'estompent, accepter la coprésence de voix discordantes ajustées au cheminement d'une pensée dont l'origine se dissipe dans l'agônistique du vrai.

